

Ressources Humaines

Pilotage

CHARGE / CHARGE DE LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

VERSANT(S) :
FPH FPT FPE

•
- FPGRH018 -

DEFINITION :

Assiste et conseille les services dans la définition, la mise en place et le suivi d'une politique de prévention des risques professionnels.

ACTIVITES PRINCIPALES :

- Participation à la définition, à la mise en œuvre et au suivi de la politique de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail
- Conseil et assistance auprès de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail, des services et des agents
- Prévenir et anticiper les situations de crise, organiser la gestion des situations d'urgence
- Veiller à la bonne application des règles de prévention dans l'établissement
- Analyse des accidents de service, des accidents de travail et des maladies professionnelles
- Coordination technique des missions des assistants et assistantes de prévention
- Accompagner la rédaction du Document Unique (DU) d'évaluation des risques et piloter le plan d'action
- Élaboration de rapports, bilans et statistiques relatifs à la santé et à la sécurité et suivi des registres obligatoires
- Actualisation des connaissances et veille réglementaire et technique
- Information, sensibilisation et formation à la santé et sécurité au travail
- Coordination et suivi de la gestion de l'évaluation individuelle des risques professionnels
- Élaboration des programmes annuels de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail, des contrats locaux d'amélioration des conditions de travail

1105

COMPETENCES MANAGERIALES :
SANS OBJET

CORRESPONDANCE CSP :
ERGRH023

Connaissances

- Evaluation des risques, analyse et diagnostic des situations de travail et d'exposition
- Méthodologie et éléments constitutifs du document unique et programme annuel de prévention
- Enjeux, évolution et cadre réglementaire des politiques publiques en matière de prévention des risques
- Notions essentielles de droit : travail, administratif, urbanisme, santé publique, code de la route
- Méthodes et outils d'évaluation des risques
- Fonctionnement et attributions du comité social (Assemblée plénière et Formation spécialisée)
- Obligations réglementaires de formation en matière de santé et de sécurité du travail
- Offre de formation sur le champ de la santé et de la sécurité du travail
- Règles d'aménagement et de conception des lieux de travail
- Conception des lieux de travail, aménagement et ergonomie des postes de travail, impact des ambiances physiques de travail (bruit, chaleur, vibrations, lumière, etc.) sur la santé
- Négociation : méthodes et techniques
- Organisation et fonctionnement interne de l'établissement
- Connaissances générales en sciences : chimie, physiologie, biologie, anatomie, physique
- Connaissances des rôles et compétences des différents acteurs et intervenants en matière de santé sécurité et conditions de travail (médecin du travail, agents chargés des fonctions d'inspection santé et sécurité au travail, ergonome, psychologue du travail, assistant- conseiller de prévention, assistant de service social...)
- Connaissance en matière de dialogue social

Savoir faire

- Analyser et évaluer une situation, un système, une organisation
- Animer et développer un réseau professionnel
- Argumenter, influencer et convaincre un ou plusieurs interlocuteurs (interne et/ou externe), dans son domaine de compétence
- Concevoir et mettre en œuvre des changements organisationnels
- Définir des procédures et des règles
- Établir un diagnostic
- Mettre en œuvre et encadrer les normes, procédures et règles du domaine
- Concevoir et organiser des dispositifs et actions de formation, relatifs à son domaine de compétence
- Concevoir, piloter et évaluer un projet / un processus relevant de son domaine de compétence
- Conduire et animer des réunions
- Construire / adapter des outils / méthodes de travail
- Identifier, analyser, prioriser et synthétiser les informations relevant de son domaine d'activité
- Traduire les orientations, plans d'actions et moyens de réalisation en activités quotidiennes.
- Transférer un savoir-faire, une pratique professionnelle

Savoir être

- Sens de l'analyse
- Autonomie
- Sens de la pédagogie et du dialogue
- Être diplomate
- Faculté d'adaptation
- Aptitude à l'écoute
- Respect de la confidentialité

SPECIFICITES

Conditions particulières d'exercice :

Déplacements sur site
Rythme de travail souple, horaires irréguliers
Travail au sein d'une équipe de professionnel de la prévention (médecin de prévention, inspecteurs santé sécurité, ergonomes, psychologues du travail, ressources humaines)
Interventions en milieux insalubres et à risques

Tendance d'évolution :

Impact sur l'emploi référence :

- Prévention et prise en charge accrues des risques psycho- sociaux.
- Développement de la protection de l'environnement